



PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2025-2026

DIRECTION GÉNÉRALE
DE SERVICES QUÉBEC DE LANAUDIÈRE

Note aux lecteurs

Les données budgétaires et les informations sur les actions présentées dans ce document concernent l'année financière commençant le 1^{er} avril 2025 et se terminant le 31 mars 2026. Ce document présente par ailleurs certaines données qui concernent une année civile. Lorsque c'est le cas, cela est précisé.

Rédaction

Direction générale de Services Québec de Lanaudière
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement, dans la page Publications de la section consacrée au [ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale](#) du site Québec.ca.

Si vous éprouvez de la difficulté à consulter le document, vous pouvez obtenir de l'aide par [téléphone](#) ou par [courriel](#).

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN : 978-2-555-02015-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec

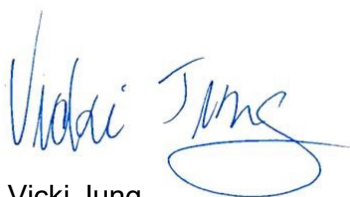
Mot de la directrice générale de Services Québec de Lanaudière

C'est avec une grande fierté et un engagement renouvelé que je vous présente le plan d'action régional 2025-2026 de la Direction générale de Services Québec de Lanaudière. Dans un contexte d'incertitude économique, notre rôle est particulièrement essentiel. Plus que jamais, nous devons soutenir la participation des individus, des entreprises et des communautés au développement et à la prospérité de notre région.

Pour y parvenir, il est crucial d'avoir une lecture juste des besoins actuels et futurs du marché du travail afin d'orienter nos actions et nos interventions de manière efficace. Ces dernières doivent s'adapter aux réalités diversifiées des personnes sans emploi et des employeurs, tout en s'appuyant sur un partenariat solide et mobilisé, véritable levier de la pertinence et de l'efficacité de nos services publics d'emploi. Par conséquent, nous avons mené une consultation rigoureuse auprès de nos bureaux locaux de Services Québec et de nos partenaires socioéconomiques. Cette démarche collaborative a enrichi notre compréhension des enjeux et des défis régionaux, tout en permettant d'identifier des pistes de solutions adaptées aux besoins du milieu.

La mise en œuvre de ce plan repose sur l'engagement et la mobilisation des équipes de Services Québec de Lanaudière, qui ont su conjuguer ambition et réalisme dans l'élaboration d'une planification stratégique fondée sur des objectifs concrets, mesurables et adaptés aux réalités du terrain. Grâce à leur détermination, nous poursuivrons nos efforts pour accompagner nos clientèles, favoriser leur autonomie et leur offrir un accès simplifié aux services gouvernementaux, tout en assurant des interventions adaptées et performantes pour soutenir le marché du travail.

Enfin, je tiens à exprimer mes sincères remerciements aux membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires. Leur précieuse collaboration est au cœur du succès des actions mises en œuvre. Ensemble, nous contribuons activement au développement économique et social de Lanaudière.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Vicki Jung', with a stylized flourish at the end.

Vicki Jung

Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail

Au nom du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière (CRPMT), j'ai le privilège de vous présenter le volet main-d'œuvre et emploi du Plan d'action régional 2025-2026 de la Direction générale de Services Québec de Lanaudière.

Chaque année, les membres du CRPMT jouent un rôle clé dans l'élaboration de ce plan d'action en mettant à profit leur expertise et leur connaissance du milieu pour éclairer les orientations stratégiques. Toutefois, cette année, leur contribution a été d'autant plus déterminante. Non seulement ils ont participé à la conception d'une démarche rigoureuse de consultation des partenaires de la région, mais ils ont aussi pris part activement aux échanges et aux consultations. Cette implication a permis d'affiner notre compréhension des enjeux du marché du travail lanaudois et d'identifier des actions concrètes pour y répondre. Un effort particulier a notamment été consacré à mieux comprendre les réalités du milieu communautaire et des organismes spécialisés en employabilité, reconnus à la fois comme employeurs et comme acteurs clés de l'insertion et du maintien en emploi de nos clientèles. Cela s'est traduit par des actions ciblées pour renforcer leur rôle et maximiser leur impact sur le marché du travail.

Cette année marque également une étape importante pour le CRPMT, puisque pour la première fois, notre engagement se traduit par une action directement intégrée au Plan d'action régional. Cette action vise à renforcer la concertation et la mobilisation des acteurs du marché du travail, afin de mettre en œuvre des interventions concrètes qui favoriseront l'intégration des clientèles sous-représentées et soutiendront la productivité des secteurs économiques clés de notre région.

Alors que notre région doit relever des défis importants en matière de main-d'œuvre et d'emploi, j'invite tous les partenaires à poursuivre cette collaboration essentielle. Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir pour façonner un marché du travail plus inclusif, dynamique et résilient.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marcel Paradis', with a stylized, flowing script.

Marcel Paradis

Table des matières

Introduction.....	1
La Direction générale de Services Québec de Lanaudière.....	3
De multiples programmes et services offerts.....	3
Des partenaires importants.....	4
L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux	5
Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principales orientations.....	13
Accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique.....	13
Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel	18
Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle	19
Conclusion.....	21
Annexe I – Budget	211
Annexe II – Indicateurs de résultats et cibles	23
Annexe III – Organigramme.....	24
Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière.....	25

Introduction

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale soutient la participation de la population, des entreprises, des organismes et des communautés au développement et à la prospérité du Québec. Il accompagne ses clientèles et favorise leur autonomie. Il offre un accès simplifié aux services gouvernementaux.

La Direction générale de Services Québec de Lanaudière a élaboré le présent plan d'action régional, qui s'inscrit dans la mission du Ministère et s'appuie sur le Plan stratégique 2023-2027 du Ministère ainsi que sur la planification pour l'année 2025-2026 concernant les services publics d'emploi. Il prend également en compte les responsabilités et des ressources qui lui sont confiées, les attentes de résultats communiquées par les autorités ainsi que les facteurs de contingence comme l'évolution du marché du travail et les besoins des clientèles.

En ce qui concerne l'année 2025-2026, la Direction générale de Services Québec de Lanaudière a élaboré un Plan d'action régional en s'appuyant sur des consultations réalisées grâce à des groupes de discussions réunissant des représentants d'organismes spécialisés en employabilité, de l'écosystème entrepreneurial, d'organismes sectoriels, de la santé, de l'action sociale et communautaire ainsi que de personnes membres des équipes des bureaux de Services Québec (BSQ), de nos lignes d'affaires et de groupes sous-représentés.

Ces échanges privilégiés ont permis de dégager les principales préoccupations et ont servi de base pour définir les priorités régionales, déterminer les axes d'intervention et les actions liées aux principaux enjeux retenus et besoins identifiés. Nous nous sommes assurés d'avoir une lecture juste et fine des besoins actuels et prospectifs du marché du travail afin d'orienter nos actions et nos interventions de manière efficace et adaptée aux réalités diversifiées de nos partenaires et de l'ensemble de la population.

Le plan d'action régional (PAR) qui en découle se veut davantage concret et adapté aux réalités particulières ainsi qu'aux besoins du marché du travail, des partenaires et des individus. Enfin, nous nous appuyons sur des partenariats solides comme leviers pour prévoir une réponse adaptée aux réalités des personnes et des employeurs. Nous soutenons ainsi le marché du travail par des actions adaptées afin qu'il puisse s'ajuster au contexte économique évolutif et incertain, ainsi qu'aux transitions numériques, vertes et démographiques en cours.

Les orientations et **axes d'intervention retenus** du volet main-d'œuvre et emploi du PAR ont été adoptées par le Conseil régional des partenaires du marché du travail le 27 mars 2025. Il priorise :

- **La production et diffusion d'informations stratégiques** : Produire et diffuser des informations fiables, pertinentes et stratégiques sur le marché du travail pour améliorer la compréhension des tendances émergentes, des besoins régionaux et de l'évolution des clientèles à soutenir.
- **L'accompagnement personnalisé** : Offrir un accompagnement de proximité adapté aux personnes sans emploi, malgré leur participation à une mesure, pour faciliter leur réintégration professionnelle et valoriser leur potentiel, notamment ceux issus de groupes sous-représentés.
- **Le soutien proactif** : Apporter un soutien ciblé et soutenu, dès leur entrée en parcours, aux personnes confrontées à des obstacles à l'emploi, en déployant des stratégies et des moyens pour favoriser la participation et la persévérance aux mesures soutenant le développement des compétences ainsi que le maintien durable en emploi.
- **L'appui à l'intégration durable à l'emploi** : Offrir un accompagnement rapide et ciblé et renforcer la collaboration avec les partenaires et employeurs pour les outiller afin d'abaisser les obstacles à l'emploi, de favoriser l'intégration durable et d'encourager la persévérance dans les parcours d'intégration en emploi et de développement des compétences.
- **L'accompagnement-conseil** : Apporter un accompagnement-conseil aux employeurs, particulièrement dans les secteurs prioritaires, pour les aider à répondre aux défis de main-d'œuvre, à favoriser l'attraction et la rétention du personnel ainsi qu'à promouvoir la formation et l'acquisition des compétences nécessaires aux transitions du marché du travail et à l'accroissement de la productivité, de l'innovation et de l'automatisation.
- **Les interventions innovantes et concertées** : Mobiliser et renforcer la collaboration et la concertation notamment par le biais du Conseil régional des partenaires du marché du travail afin de mieux répondre aux besoins des clientèles, de développer des interventions innovantes ainsi que de favoriser l'intégration des clientèles sous-représentées, l'adaptation du marché du travail et d'accroître la productivité des secteurs clés.
- **La collaboration métropolitaine cohérente avec les priorités régionales** : En s'assurant de leur cohérence avec les priorités régionales, participer à la mise en place, pour les territoires des MRC de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), d'actions favorisant le partage d'informations, le développement d'une vision intégrée de l'emploi et l'accompagnement des compétences nécessaires aux transitions du marché du travail.
- **La réponse adaptée aux besoins des clientèles sous-représentées** : Favoriser l'émergence et déployer des initiatives pertinentes à la mise en œuvre des engagements des stratégies

gouvernementales ou ministérielles telles celles pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, pour l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la Stratégie ministérielle d'intégration professionnelle des Premières Nations et des Inuit.

La Direction générale de Services Québec de Lanaudière

La Direction générale de Services Québec de Lanaudière relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Elle compte sept bureaux locaux, répartis sur le territoire pour servir la population.

L'organigramme de la Direction générale est présenté à l'annexe 3.

De multiples programmes et services offerts

Services gouvernementaux

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'aux entreprises un guichet multiservice afin de leur procurer un accès simplifié à des services gouvernementaux.

Ce guichet multiservice regroupe l'ensemble des services de première ligne et de deuxième ligne offerts à la population et aux entreprises, en personne, par téléphone et en ligne. Il s'agit notamment de services s'adressant aux clientèles du Ministère et à celles d'autres ministères et organismes gouvernementaux avec lesquelles le personnel de la Direction générale établit un contact direct.

Services publics d'emploi

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre de même qu'à la réduction des pertes d'emplois, du chômage et des obstacles à l'emploi.

Les services publics d'emploi sont offerts dans les bureaux de Services Québec. Pour offrir ces services, le Ministère collabore avec de nombreux partenaires, dont les établissements d'enseignement et les organismes spécialisés en employabilité.

Ils comprennent les services universels d'accueil, d'information sur le marché du travail et de placement, qui s'adressent à l'ensemble de la population et des entreprises. Ils comprennent également les services

spécialisés, qui visent à aider les personnes devant surmonter des difficultés avant d'entreprendre une démarche qui, à terme, leur permettra d'intégrer le marché du travail ou de se maintenir en emploi.

Ils comprennent enfin les services aux entreprises, qui ont pour objectif d'aider les entreprises en ce qui concerne le développement des compétences de leur main-d'œuvre et l'amélioration de leurs pratiques en gestion des ressources humaines, notamment celles relatives au recrutement ou à la rétention de la main-d'œuvre.

La Direction générale de Services Québec de Lanaudière se voit allouer un budget d'intervention lui permettant d'offrir les services publics d'emploi. Pour l'année 2025-2026, le budget initial pour la région est de 39 988 714 \$. Les renseignements sur la répartition des fonds pour l'année financière en cours et pour l'année financière précédente sont présentés à l'annexe 1.

Programmes d'assistance sociale

Les programmes d'assistance sociale visent à attribuer une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins en vue de favoriser leur autonomie économique et sociale. Ces programmes visent également à offrir une aide et un accompagnement aux adultes qui en bénéficient et qui ne sont pas en mesure d'entreprendre une démarche menant à l'emploi.

Des partenaires importants

La Direction générale de Services Québec de Lanaudière travaille avec différents partenaires dont la contribution est capitale pour le développement économique et social dans la région. Parmi ces partenaires, on compte le Conseil régional des partenaires du marché du travail, les comités sectoriels de main-d'œuvre et les instances de développement économique régionales.

Elle peut également compter sur la collaboration des établissements de tous les ordres d'enseignement, des organismes spécialisés en employabilité et des organismes communautaires. Leur contribution permet d'offrir, dans les bureaux de Services Québec, des services répondant aux attentes de la population et des entreprises.

La Direction générale travaille par ailleurs avec des unités administratives de nombreux ministères et organismes gouvernementaux, entre autres pour simplifier l'accès aux services et pour assurer la continuité de ceux-ci et en améliorer l'efficacité.

L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux

Imposition de tarifs douaniers et incertitude économique : des défis qui requièrent de l'agilité

Le Plan d'action régional 2025-2026 repose sur des éléments connus au moment de son élaboration.

Récemment, l'administration américaine a annoncé l'imposition de tarifs douaniers sur les exportations canadiennes vers les États-Unis. La fréquence et l'impact des modifications liées à ces tarifs créent une grande incertitude pour les entreprises du Québec, ce qui pourrait entraîner des répercussions importantes sur l'économie et l'emploi.

Dans ce contexte, les services publics d'emploi et les partenaires du marché du travail assurent une veille afin d'en analyser les conséquences sur le marché du travail québécois et d'apporter une réponse agile aux besoins des individus et des entreprises susceptibles d'être touchés par certaines décisions du gouvernement américain.

En de telles circonstances, cette planification pourrait être ajustée dans le courant de l'année. Les orientations du Plan d'action 2025-2026 permettent d'adapter les interventions des services publics d'emploi en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des effets de cette dernière sur le marché du travail.

Population et territoire

Située entre les Laurentides et la Mauricie, avec une frontière sud qui côtoie Laval et Montréal, la région administrative de Lanaudière est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) – dont deux faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal – et d'une communauté Atikamekw. Selon les estimations démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, la région comptait 561 608 habitants au 1^{er} juillet 2024, ce qui correspond à 6,2 % de l'ensemble de la population du Québec.

Alors que Lanaudière figurait depuis plusieurs années parmi les régions où l'accroissement démographique est le plus élevé du Québec, la population lanaudoise a crû à un taux inférieur à celui de la province pour la deuxième année consécutive, soit de 18,2 pour 1 000, contre 23,5 pour 1 000 à l'échelle provinciale en 2024.

La région affiche le taux net de migration interrégionale le plus élevé au Québec : un gain de 6 151 personnes issues des échanges migratoires avec les autres régions a été enregistré en 2023-

2024. La région semble attirer les jeunes familles. En effet, les groupes des 0 à 14 ans et des 25 à 44 ans représentent plus des deux tiers des gains¹.

Au chapitre des migrations internationales, 2,3 % des immigrants admis au Québec de 2023 à 2024 se sont établis dans la région². D’après les données du recensement de 2021, les personnes immigrantes composent 7,3 % de l’ensemble de la population Lanaudaise. Cette proportion était de 5,3 % d’après le recensement de 2016.

La région comptait 6 700 membres des Premières Nations et Inuit. Alors que le profil sociodémographique des Premières Nations en milieu urbain se rapproche de celui de la population non autochtone, le profil des 2 000 habitants de Communauté de Manawan se distingue par son âge moyen et le niveau de scolarité qui sont beaucoup plus faibles.

Situation générale du marché du travail

TABLEAU 1 : LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateur	Lanaudière		Ensemble du Québec	
	2024	2023	2024	2023
Nombre d'établissements avec employés	n/d	16 368	n/d	278 278
Nombres d'emplois	286 800	283 600	4 566 000	4 522 800
Taux de postes vacants (%)	3,8	4,7	3,3	4,5
Taux de chômage (%)	5,6	4,7	5,3	4,5
Taux d'activité (%)	66,3	66,2	64,9	65,3
Taux d'emploi (%)	62,6	63,1	61,4	62,4

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, Enquête sur la population active et Enquête sur les postes vacants et les salaires.

¹ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Entrants, sortants, solde migratoire interrégional et taux correspondants selon le groupe d'âge, régions administratives du Québec, 2001-2003 à 2022-2024 (série chronologique).

² INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Migrations internationales et interprovinciales, régions administratives, Québec, 2001-2024.

D'après les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, nous brossons un portrait positif et comparable à la moyenne de la province en 2024 en ce qui a trait au bilan du marché du travail dans la région. Le total des personnes en emploi résidentes de Lanaudière a atteint 286 800, soit une augmentation de 1,1 % par rapport à l'année 2023. La variation est de 1,0 % pour l'ensemble du Québec pour la même période.

Pour ce qui est de la population active, le taux de croissance annuel dans la région, soit 2,1 %, est légèrement supérieur à l'augmentation de 1,9 % enregistrée au Québec. En 2024, les taux d'activité et d'emploi atteignent respectivement 66,3 % et 62,6 % dans Lanaudière. Ces taux sont supérieurs à ceux du Québec, où le taux d'activité est de 64,9 % et le taux d'emploi de 61,4 %.

De 2023 à 2024, le taux de chômage régional a augmenté de 0,9 point de pourcentage, pour s'établir à 5,6 %. Le taux de chômage au Québec était de 5,3 % en 2024. La hausse du chômage est attribuable à l'augmentation de la population active. Bien que l'emploi soit en croissance, le nombre de personnes cherchant un emploi a augmenté plus rapidement que le nombre de postes créés au cours de l'année.

La croissance de l'emploi durant l'année 2024 est attribuable autant à l'emploi temps partiel qu'à temps plein. Nous observons une augmentation de 1 600 postes à temps plein (+0,7 %) et de 1 500 postes à temps partiel (+3,2 %). Pour ce qui est des compétences, l'emploi a progressé dans les postes de gestion et les postes de niveau universitaire, au détriment des emplois de niveau collégial et non qualifiés. Nous observons une légère progression des emplois exigeant généralement un diplôme professionnel.

Évolution par genre

La hausse de l'emploi observée en 2024 dans Lanaudière est majoritairement attribuable aux femmes, pour qui l'emploi a progressé de 1,9 % au cours de l'année, comparativement à une hausse de 0,4 % chez les hommes. Ce constat dans Lanaudière s'écarte de ce qui est observé pour la province, alors qu'au Québec, l'emploi a augmenté de 1,3 % chez les hommes et de 0,5 % chez les femmes. Ce gain dans la région n'est toutefois pas suffisant pour compenser les pertes subies en 2023. Nous notons une décroissance de 0,8 % de l'emploi chez les femmes entre 2022 et 2024. Les femmes représentaient 46,4 % de l'emploi dans la région en 2024 et elles étaient plus présentes dans les emplois à temps partiel (62,0 % du total des emplois à temps partiel) qu'à temps plein (43,3 % du total des emplois à temps plein).

Situation par grands groupes d'âge

Le portrait du marché du travail dans la région de Lanaudière est positif pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans et pour les personnes âgées de 55 ans et plus. L'emploi a augmenté de 9,9 % (+3 200 travailleurs) chez les jeunes et de 13,0 % (+7 500 travailleurs) chez les personnes expérimentées. Inversement, la situation s'est détériorée pour le groupe des 25 à 54 ans, où l'emploi est en baisse de 3,9 % (-7 600 travailleurs). Dans l'ensemble, l'emploi est demeuré plutôt stable chez les jeunes et les travailleurs expérimentés dans la province (+0,5 % et -0,4 % respectivement) et est en augmentation (+1,6 %) chez les 25 à 54 ans.

Le taux d'emploi des 15 à 24 ans est comparable entre Lanaudière (61,9 %) et l'ensemble du Québec (62,1 %), tandis que le taux d'activité est légèrement plus élevé dans Lanaudière. En d'autres mots, la proportion de jeunes en emploi est comparable alors qu'une plus grande part de jeunes souhaite travailler dans Lanaudière, de sorte que le taux de chômage chez les jeunes est plus fort dans la région comparativement à la province (13,4 % et 9,5 % respectivement).

À l'inverse, chez les 25 à 54 ans, la part de la population en emploi est plus élevée dans la région qu'au Québec (87,5 % et 85,9 % respectivement), alors que le taux d'activité est plutôt comparable (90,7 % dans Lanaudière et 90,1 % au Québec). Ainsi, les personnes souhaitant travailler dans la région semblent intégrer plus facilement le marché du travail, le taux de chômage est donc plus faible dans Lanaudière pour ce groupe d'âge comparativement au Québec (3,6 % et 4,6 % respectivement).

La situation est différente chez les personnes âgées de 55 ans et plus. Elles sont à la fois plus nombreuses en emploi (en proportion de la population), plus nombreuses à vouloir travailler et plus nombreuses à ne pas trouver d'emploi. Ainsi, les taux d'activités, d'emploi et de chômage sont tous plus élevés dans la région que par rapport à l'ensemble du Québec (37,1 %, 34,7 % et 6,5 % respectivement pour Lanaudière et 34,5 %, 32,9 % et 4,7 % respectivement pour le Québec).

Prestataires de l'assurance-emploi

En 2024, nous observons une croissance du nombre de prestataires de l'assurance-emploi par rapport à l'année précédente (+8,8 %) atteignant 10 177 en moyenne pour l'année. Ce niveau est comparable à ce qui était enregistré en 2022 ou 2017 pour la période prépandémique.

**TABLEAU 2 : MOYENNE ANNUELLE DU NOMBRE DE PRESTATAIRES DE
L'ASSURANCE-EMPLOI, LANAUDIÈRE, 2021 À 2023**

	2022	2023	2024	Variation %	
				2023-2024	2022-2024
Total	10 533	9 393	10 177	8,8 %	-3,4 %
Hommes	6 453	5 861	6 278	7,1 %	-2,7 %
Femmes	4 081	3 533	3 900	10,4 %	-4,4 %

Source : Statistique Canada, données mensuelles des bénéficiaires d'assurance-emploi, 2022 à 2024.

Prestataires des programmes d'assistance sociale

La moyenne annuelle du nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale (Programme d'aide sociale, Programme de solidarité sociale et Programme objectif emploi) a connu une augmentation de 3,4 % entre 2023 et 2024, passant de 12 931 à 13 366 prestataires. Si nous nous concentrons uniquement sur les prestataires de l'aide sociale sans contraintes à l'emploi, la moyenne annuelle de ce groupe est en augmentation de 6,9 % en 2024 par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la troisième année consécutive de croissance du nombre de prestataires de l'aide sociale sans contraintes à l'emploi. Cette hausse s'explique en partie par la montée du nombre de demandeurs d'asile dans la région. Ceux-ci sont passés de 105 en 2021 à 793 en 2024 (avec et sans contraintes à l'emploi).

Premières Nations et Inuit

Comme pour le profil sociodémographique, le marché du travail des Premières Nations en milieu urbain se rapproche de celui de la population non autochtone. À cet égard, la Communauté de Manawan se distingue par un taux d'activité plus faible que celui des autochtones résidant à l'extérieur de la communauté, par un taux de chômage deux fois plus élevé que dans la région ainsi que par des taux d'activité, d'emploi et de chômage plus élevés entre les femmes et les hommes des Premières Nations que dans la population en générale.

Entreprises de Lanaudière

En décembre 2023, la Banque du Registre des entreprises (BDRE) de Statistique Canada estime le nombre d'établissements avec employés à 16 368 pour la région de Lanaudière. De ce nombre, 56,0 % comptent moins de cinq employés.

Enjeux régionaux

L'analyse de la situation du marché du travail lanaudois permet de dégager les principales préoccupations de la région. Les enjeux régionaux retenus sont les suivants.

La réduction des obstacles à l'intégration durable en emploi afin de favoriser la mobilisation de la main-d'œuvre disponible

Les obstacles à l'intégration durable en emploi constituent l'un des principaux facteurs influençant la mobilisation et la persévérance de la main-d'œuvre disponible. Comme partout au Québec, plusieurs obstacles freinent la capacité des individus à maintenir leur emploi, mais l'un des plus problématiques dans notre région est directement lié à l'étendue géographique et à l'accessibilité de notre territoire. Les obstacles d'accessibilité se présentent aussi bien sur les distances à parcourir que sur la difficulté de circulation avec le trafic à certains endroits.

Les difficultés d'accès au transport en commun compromettent l'intégration en emploi, la mobilisation de la main-d'œuvre ainsi que l'accès et la participation aux mesures d'employabilité. Ces difficultés varient selon qu'elles sont en milieu urbain où les réseaux se dirigent vers Montréal, en milieu rural où l'offre de transport en commun est limitée, ou entre les différents territoires de MRC où le transport n'est pas nécessairement intégré, des distances pourtant courtes devenant donc parfois difficiles à parcourir. À ces défis s'ajoutent ceux du navettage, déjà assez présent, mais exacerbé par le développement du télétravail, faisant en sorte que le facteur trafic est de moins en moins important et diminuant la compétitivité des entreprises de la région en matière de recrutement.

La région fait face à des problématiques de persévérance scolaire ayant des impacts socioéconomiques estimés à 1,87 milliard de dollars par année (Frédéric Laurin, Ph. D. en économie et chercheur, Institut de recherche sur les PME, Université du Québec à Trois-Rivières). La proportion significative de personnes sans diplôme influe sur le chômage, les revenus et les perspectives d'avancement, tout en

aggravant les besoins en main-d'œuvre qualifiée, freinant l'adaptation technologique, l'innovation, la créativité, la productivité des secteurs économiques et limitant la capacité à se développer.

L'adaptation au marché du travail en transformation

Pour rester compétitives et pérennes, les entreprises Lanaudaises doivent maintenir leur attractivité et leur productivité en s'adaptant aux réalités actuelles du marché du travail. Il est essentiel de les soutenir dans leur capacité à s'adapter aux réalités actuelles du marché du travail. Les services offerts aux entreprises doivent favoriser l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines et le développement des compétences des employeurs et des travailleurs, notamment celles requises pour la transformation numérique et l'innovation. Les partenaires et organismes sociaux et communautaires jouent un rôle central pour répondre aux besoins des clients et des citoyens. Toutefois, en tant qu'employeurs, ils peuvent être fragilisés par des défis liés aux ressources humaines, à la relève en gestion, au développement des compétences, ainsi qu'aux transformations numériques et aux besoins de la clientèle.

Face à un marché du travail et à des besoins en constante évolution, il est essentiel d'affiner la connaissance des besoins en information sur le marché du travail (IMT), les possibilités d'emploi, les répertoires d'entreprises et les phénomènes émergents. Cela permet d'outiller les équipes internes, les partenaires, les organisations et les entreprises. L'accès à des données ciblées et prospectives constitue un outil clé pour offrir une réponse adaptée aux phénomènes émergents tels que la transformation numérique, l'intelligence artificielle ou les enjeux spécifiques des groupes sous-représentés.

La concertation des différents acteurs du marché du travail afin de répondre aux défis de main-d'œuvre et d'emploi

Les relations partenariales jouent un rôle crucial dans la qualité des activités et l'efficacité des actions de Services Québec Lanaudière pour répondre aux défis en matière de main-d'œuvre et d'emploi. La mobilisation et la concertation des partenaires Lanaudois, qu'ils soient du marché du travail ou de la prestation de services, sont essentielles pour aider la région à surmonter les défis du marché du travail. De plus, une collaboration étroite avec les organismes communautaires est indispensable, car leur accessibilité pour la clientèle, leur connaissance du terrain ainsi que leur expertise incontournable leur permettent de contribuer à l'un de nos objectifs, qui est de réduire l'exclusion sociale et de lutter contre la pauvreté en offrant des ressources et des services vitaux aux personnes les plus vulnérables.

Une prestation de services adaptée en fonction de la diversité des besoins requis par les citoyens, les entreprises et les partenaires du marché du travail

L'adaptation agile de nos services en fonction des ressources allouées et de la diversité des besoins des individus et des entreprises est cruciale face aux incertitudes économiques actuelles. Les entreprises évoluent dans un environnement économique instable, nécessitant des ajustements rapides, modulables et efficaces des services pour permettre une adaptation diligente aux besoins changeants, aux phénomènes émergents et aux nouvelles technologies. Parallèlement, de nombreux individus se trouvent dans des situations de précarité et nécessitent des services ciblés pour renforcer leur employabilité et leur stabilité financière. L'adéquation entre l'offre de services et la diversité des besoins réels renforce la compétitivité du marché du travail et la sécurité économique des travailleurs.

Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principales orientations

Les priorités régionales établies par la Direction générale de Services Québec de Lanaudière sont les suivantes :

- Mobiliser et accompagner les clientèles confrontées à des obstacles à l'emploi afin de développer leur employabilité et leurs compétences, d'assurer leur persévérance aux mesures et de leur permettre une intégration durable en emploi.
- Soutenir les entreprises aux prises avec des défis liés à la main-d'œuvre dans l'adaptation de leurs pratiques de gestion des ressources humaines et le développement des compétences de la main-d'œuvre à leur emploi.
- Encourager la mobilisation de l'ensemble des acteurs du marché du travail en maintenant des partenariats locaux et régionaux solides et en favorisant l'engagement du personnel, afin de relever les défis liés à la main-d'œuvre et à l'emploi.
- Assurer la satisfaction des citoyens et des entreprises à l'égard des services et de l'accompagnement reçus.

Accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique

Cette orientation, présentée dans le Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, est liée à quatre objectifs qui concernent les directions générales de Services Québec, dont un relatif à la solidarité sociale et trois sont relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre.

Interventions en matière de solidarité sociale

Voici les axes d'intervention établis pour la région en vue d'améliorer la situation économique des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale :

Objectif

Améliorer la situation socioéconomique des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Axe d'intervention :

- L'accompagnement de la clientèle afin de répondre à ses besoins tant pour le volet socioéconomique que pour le volet de l'inclusion sociale :
 - Diffuser auprès de la clientèle de l'assistance sociale de l'information sur les prestations spéciales permettant de couvrir certains besoins ainsi que sur les différents programmes et mesures du ministère, notamment ceux des services publics d'emploi.
 - Travailler en concertation avec les organismes susceptibles d'aider à améliorer la situation socioéconomique des individus afin d'orienter et d'accompagner les personnes qui ne sont pas en mesure d'entamer une démarche d'employabilité à court terme ou ayant des besoins particuliers.

Axe d'intervention :

- La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale :
 - Collaborer aux initiatives partenariales locales et régionales qui visent à renforcer l'inclusion sociale et la sécurité économique des personnes confrontées à des obstacles à l'emploi, notamment en poursuivant notre soutien à la mise en œuvre des Alliances pour la solidarité.

Interventions visant l'atteinte des objectifs relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre

Le Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026 contribue à l'atteinte de trois objectifs du Plan stratégique 2023-2027 :

- Intégrer en emploi les personnes ayant bénéficié d'une aide des services publics d'emploi.
- Accroître la proportion des prestataires des programmes d'assistance sociale qui se maintiennent en emploi après avoir participé aux interventions des services publics d'emploi.

- Aider les entreprises à adapter leurs pratiques de gestion des ressources humaines aux réalités actuelles du marché du travail.

Ces trois objectifs concernent la main-d'œuvre et l'emploi. Nous présentons ci-après les orientations relatives à ces objectifs telles qu'elles figurent dans le Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026. Nous présentons également les axes d'intervention ciblés par la Direction générale, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Orientation 1

Approfondir l'analyse des besoins du marché du travail en ce qui concerne les clientèles et les secteurs d'activité économique pour lesquels l'intervention est la plus pertinente.

Axe d'intervention :

- La production et la diffusion d'une information sur le marché du travail de qualité, claire, simple et pertinente pour la prise de décision et la prestation de service :
 - Affiner la compréhension des phénomènes émergents, des besoins du marché du travail lanauchois et de l'évolution des bassins de clientèles à soutenir, notamment par la production et la diffusion de fiches d'informations socioéconomique.
 - Diffuser des informations relativement aux possibilités de carrière offertes par le marché du travail et les moyens d'y répondre.

Orientation 2

Outiller les personnes prêtes à intégrer le marché du travail en leur fournissant une aide d'appoint.

Axe d'intervention :

- L'accompagnement et le suivi auprès des personnes qui demeurent sans emploi malgré leur participation à une mesure ou à un service public d'emploi :
 - Adapter nos interventions en fonction des besoins évolutifs de la clientèle et du marché du travail, notamment par un service de proximité.
 - Faire connaître les possibilités d'emploi auprès des personnes prêtes à intégrer le marché du travail.

- Faire connaître le bassin de chercheurs d'emploi et leur apport potentiel auprès des employeurs, notamment ceux issus des groupes sous-représentés.

Orientation 3

Agir prioritairement et de façon soutenue auprès des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi, pour lesquelles un accompagnement est essentiel à l'intégration durable sur le marché du travail.

Axe d'intervention :

- L'intervention proactive et rapide auprès des personnes confrontées à des obstacles à l'emploi afin qu'elles cheminent vers une intégration durable en emploi :
 - Évaluer dès l'admission d'un participant à un parcours, les obstacles à l'intégration durable à l'emploi.
 - Déployer différentes stratégies de mobilisation des personnes éloignées du marché du travail ou ayant des contraintes à l'emploi pour qu'elles entament les démarches favorisant le développement de leur employabilité.
 - Soutenir les initiatives visant à abaisser les obstacles à l'intégration durable en emploi.

Axe d'intervention :

- L'encouragement des individus à participer et à persévérer aux mesures ayant des effets structurants et durables sur l'intégration et le maintien en emploi :
 - Collaborer avec les organismes spécialisés en employabilité et les établissements de formation pour s'assurer de la persévérance et de la réussite des participants aux mesures et aux services d'emploi.
 - Favoriser le développement des compétences des individus sans emploi pour qui le manque de formation est le principal obstacle à l'intégration durable au marché du travail.

Axe d'intervention :

- L'accompagnement des personnes, employeurs et organisations afin de favoriser le maintien en emploi :
 - Renforcer les communications entre les employeurs, l'individu, les organismes en employabilité et les bureaux de Services Québec pour accompagner en entreprise les participants aux services publics d'emploi.

- Faire valoir l'apport potentiel des personnes sous-représentées sur le marché du travail.
- Outiller les employeurs afin d'abaisser les obstacles réels, qu'ils soient physiques ou psychologiques, limitant l'accès et le maintien en emploi.
- Encourager les approches immersives en matière d'emploi afin que la clientèle puisse expérimenter les diverses possibilités du marché du travail, notamment par l'utilisation du plateau de travail.

Orientation 4

Soutenir les employeurs, en particulier ceux issus des secteurs priorités par le gouvernement, qui font face à des défis liés à la main-d'œuvre et d'adaptation aux transformations du marché du travail.

Axe d'intervention :

- Le développement et l'adaptation de la gestion des ressources humaines et la promotion de saines pratiques comme outil d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre :
 - Exercer un rôle-conseil auprès des employeurs afin de les aider proactivement à résoudre leurs défis de main-d'œuvre et d'assurer une meilleure connaissance des outils en matière de ressources humaines et de recrutement.
 - Faire valoir notre offre de service pour répondre aux enjeux particuliers en matière de main-d'œuvre auprès de nos partenaires de l'action sociale et communautaire afin d'assurer la pérennité de la qualité de leurs services.

Axe d'intervention :

- Les interventions visant à accroître la productivité des entreprises et la consolidation des compétences des travailleurs en emploi :
 - Sensibiliser et encourager les entreprises à profiter des possibilités offertes par l'automatisation, le numérique et l'intelligence artificielle en fonction de leur besoin réel.
 - Accompagner les personnes et les entreprises dans le développement des compétences recherchées dans le contexte de la nécessité d'accroître la productivité et de s'adapter aux transitions (numérique, technologique, verte et démographique) en cours.
 - Contribuer à l'augmentation de la qualification et de la polyvalence de la main-d'œuvre en emploi, notamment par le maintien de la promotion du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT).

Orientation 5

S'appuyer sur la mobilisation et la concertation des partenaires du marché du travail et des parties prenantes de la prestation de services pour atteindre les objectifs des services publics d'emploi.

Axe d'intervention :

- Une concertation étroite entre les différents acteurs concernés du marché du travail afin d'assurer l'adéquation entre l'offre de services et les besoins des clientèles :
 - Aller à la rencontre des organismes et des partenaires pour mieux faire connaître nos offres de services respectives et ainsi accroître la concertation afin de répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre et d'emploi.
 - Renforcer la concertation et la mobilisation des acteurs du marché du travail de Lanaudière, par le biais du Conseil régional des partenaires du marché du travail, afin de développer et de mettre en œuvre des interventions innovantes pour faciliter l'intégration des clientèles sous-représentées sur le marché du travail et d'accroître la productivité des secteurs économiques clés de la région.
 - Collaborer à un projet commun avec les cinq régions de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal pour sensibiliser et accompagner les entreprises, surtout les PME, à l'acquisition des compétences nécessaires aux transitions (verte, technologique, démographique) du marché du travail, et soutenir les travailleurs dans cette acquisition.
 - Participer à la mise en place d'un processus pour mieux coordonner les travaux métropolitains de la RMR de Montréal, notamment en partageant l'information, afin de développer progressivement une vision métropolitaine de l'emploi.

Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel

Cette orientation est tirée du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère. Ce dernier vise à offrir à ses employés une expérience de travail mobilisatrice. Voici les axes d'intervention retenus.

Objectif 1

Agir ensemble pour une expérience employé mobilisatrice.

Axe d'intervention :

- Le déploiement régional et local des initiatives développées par la direction générale des ressources humaines et visant à favoriser l'engagement et la mobilisation du personnel :
 - Mettre en place des actions concrètes pour améliorer la santé et la qualité de vie au travail, offrir un milieu de travail stimulant et bonifier le sentiment d'appartenance des employés.

Objectif 2

Cultiver notre expertise et notre potentiel.

Axe d'intervention :

- La fidélisation du personnel en place et l'attraction de nouveaux talents afin d'assurer la pérennité de notre expertise :
 - Entretenir une culture qui met de l'avant les compétences et les aptitudes du personnel en soulignant l'importance de leur contribution et en soutenant leur développement.

Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle

L'orientation 3 du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère correspond à quatre objectifs, dont deux visent la qualité des services offerts. En ce qui concerne ces deux objectifs, voici les axes d'intervention retenus pour 2025-2026.

Objectif 1

Améliorer les services selon les attentes des clients.

Axe d'intervention :

- L'amélioration de la satisfaction des citoyens et des entreprises à l'égard des services reçus :
 - Mettre en œuvre des actions permettant non seulement d'améliorer la satisfaction de la population et des entreprises concernant la facilité des démarches pour obtenir des services, mais aussi de contribuer à offrir une expérience de qualité aux citoyens et aux entreprises.

- Harmoniser les interventions auprès de la clientèle, en uniformisant l'approche et les procédures pour l'ensemble de nos bureaux de services.

Objectif 2

Faciliter l'accès aux services gouvernementaux.

Axe d'intervention :

- Un accès simplifié aux services pour les citoyens et les entreprises :
 - Explorer et encourager des initiatives visant à faire valoir notre apport et à atténuer les appréhensions de la clientèle face aux services offerts.
 - Promouvoir le service en ligne « Mon Dossier » auprès de la clientèle afin de faciliter l'accès aux services publics d'emploi et aux services d'assistance sociale.

Conclusion

Le Plan d'action régional 2025-2026 de la Direction générale de Services Québec de Lanaudière s'inscrit dans la mission du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, visant à soutenir la participation de la population, des entreprises, des organismes et des communautés au développement et à la prospérité du Québec. Ce plan a été élaboré en tenant compte des orientations du Plan stratégique 2023-2027, des différentes stratégies gouvernementales, des besoins spécifiques de la région et des défis actuels du marché du travail.

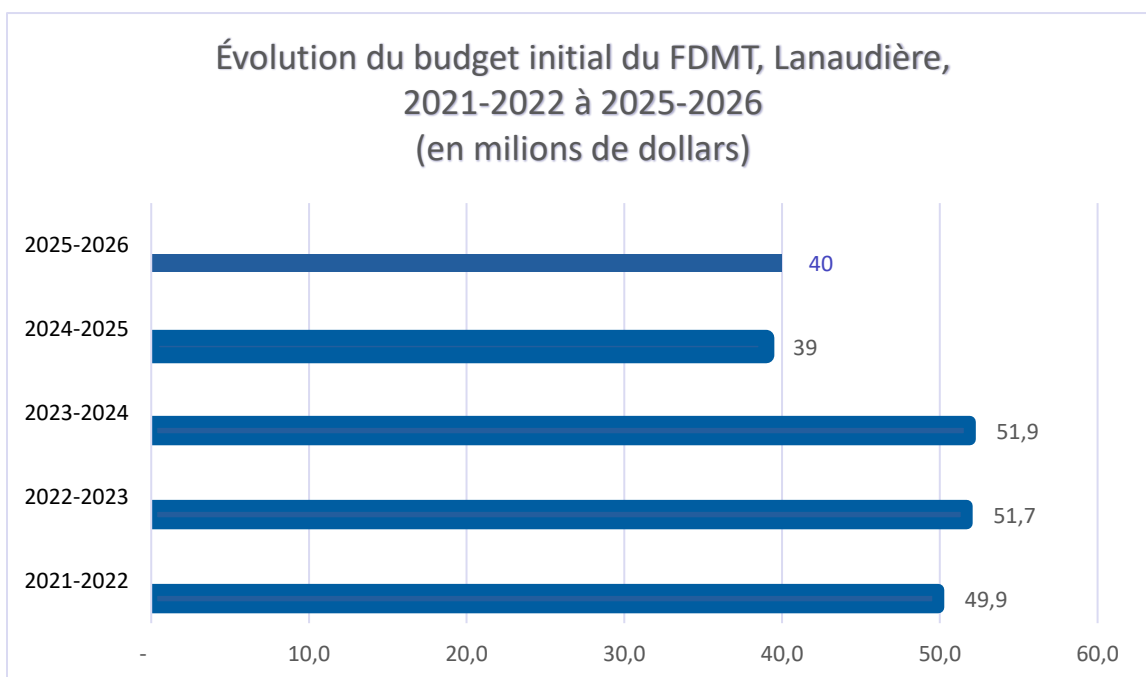
Les priorités régionales, définies après une démarche de consultation minutieuse auprès des partenaires du marché du travail, ont permis une analyse approfondie des enjeux spécifiques aux secteurs, aux clientèles sous-représentées et aux lignes d'affaires. Elles favoriseront la réduction des obstacles à l'intégration durable en emploi et l'adaptation des employeurs aux réalités du marché du travail. Ces priorités encouragent la concertation des acteurs du marché du travail, l'adaptation des services aux besoins variés des citoyens et des entreprises, ainsi que la mobilisation et l'accompagnement des personnes en difficulté d'emploi. Elles soutiennent également les organisations dans le développement des compétences de leur main-d'œuvre tout en assurant la satisfaction des différentes parties prenantes.

Nous mettrons en œuvre plusieurs stratégies clés afin d'assurer la réussite de nos objectifs. Nous diversifierons nos interventions pour accroître la productivité des entreprises, un facteur crucial en période d'incertitude. Nous encouragerons la participation et la persévérance des individus aux mesures des services publics d'emploi, ce qui permettra de mobiliser efficacement les travailleurs disponibles. En matière de solidarité sociale, en plus de mettre en place des interventions ciblées pour que ces organismes soient en mesure de relever leurs propres défis organisationnels et d'assurer efficacement leur mission, nous établirons une collaboration étroite avec les organismes communautaires afin de prévoir des interventions adaptées aux besoins évolutifs de la population et de lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté, assurant ainsi la santé économique et psychologique de notre région.

Notre plan d'action nécessite une adaptation continue de nos services afin de répondre aux besoins évolutifs du marché du travail. La concertation de nos activités avec celles de l'ensemble de nos partenaires sera déterminante pour offrir des services de qualité et pour atteindre nos objectifs communs de manière efficace et efficiente. En somme, nous visons à créer un environnement économique inclusif et équitable, à renforcer la compétitivité des entreprises et à améliorer la qualité de vie des habitants de la région de Lanaudière.

Annexe I – Budget

Pour l'année 2025-2026, le budget d'intervention initial en provenance du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) s'élève à 39,989 millions de dollars, soit 1,016 million de dollars de moins que le budget initial de l'année précédente.



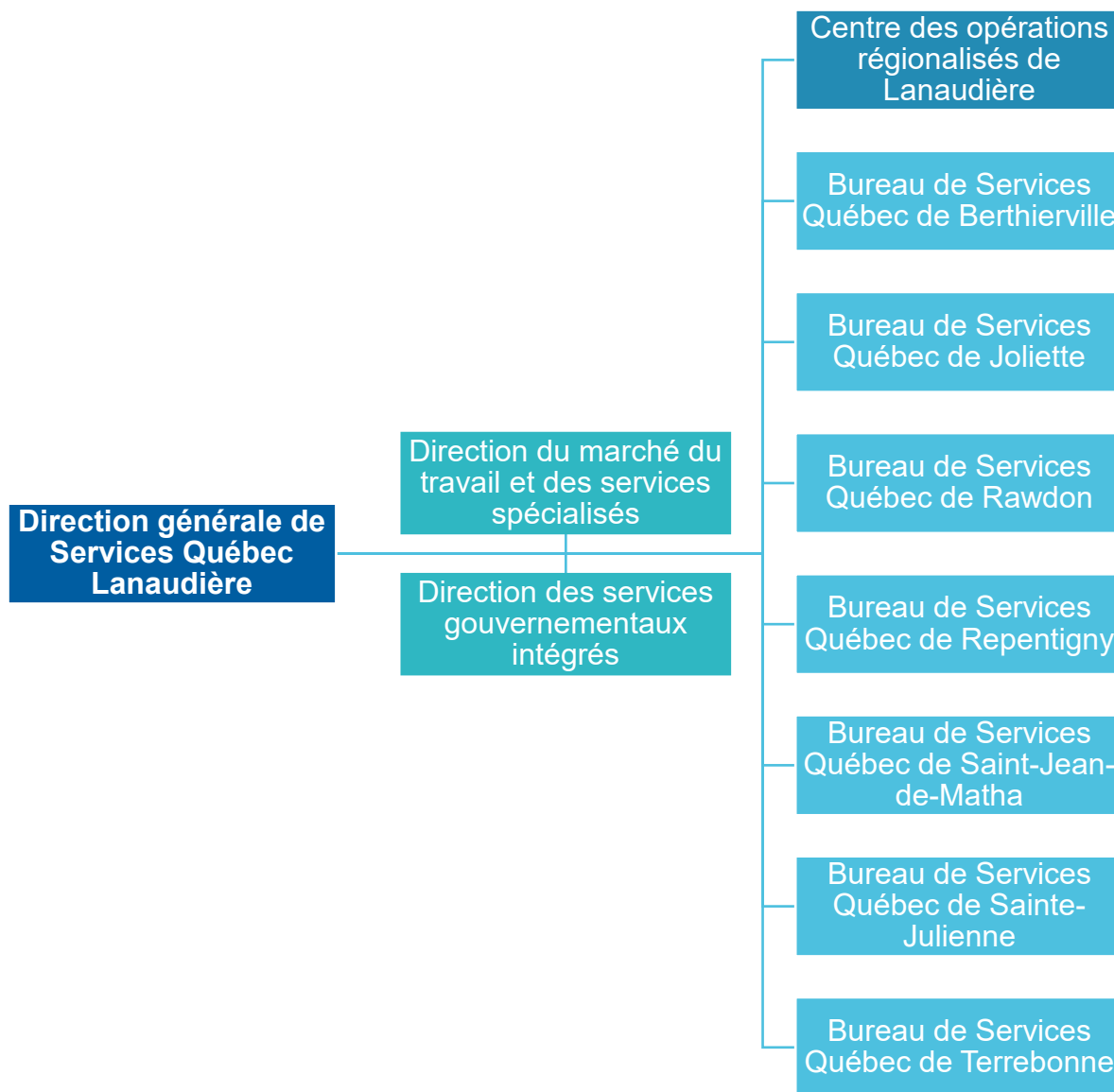
Annexe II – Indicateurs de résultats et cibles

Indicateurs de résultats ciblés	Résultat 2024-2025 ³	Cible 2025-2026
Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation (ensemble de la clientèle)	57,4 %	59,0 %
Nombre de participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	3 896	3 011
Proportion des participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation	60,5 %	57,4 %
Nombre de clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	1 144	997
Proportion des clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation	44,6 %	45,0 %
Proportion de personnes participant aux interventions des services publics d'emploi, prestataires des programmes d'assistance sociale, s'étant maintenues en emploi pour une période d'au moins six mois suivant un retour en emploi	65,4 % (2023-2024)	77,0 %
Nombre de nouveaux participants au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)	197	206
Proportion d'entreprises aidées par les services publics d'emploi dans les secteurs priorités	49,0 %	40,0 %

³ Résultats préliminaires au 31 mars 2025.

Annexe III – Organigramme

Direction générale de Services Québec de Lanaudière



Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière

Membres votants :

Membres représentant la main-d'œuvre	Membres représentant les entreprises	Membres représentant le milieu de la formation et le milieu communautaire
Jean-Louis Bray Président Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins	Andrée Tousignant Directrice Agili-T RH	Patrick Capolupo Directeur général p. i. Centre de services scolaire des Affluents
Isabelle Dussault Présidente Syndicat du personnel de soutien scolaire de Lanaudière	France Chapedelaine Directrice générale Chambre de commerce de la Haute-Matawinie	Jonathan Fontaine Directeur général adjoint Centre de services scolaires des Samares
Steve Mador Vice-président Syndicat des métallos, section locale 2008	Roxanne Desrochers Vice-présidente ressources humaines Coffrages Synergy	Marcel Paradis Directeur général Le Campus Emploi
Johanne Pagé Présidente des producteurs de grains de Lanaudière Fédération de l'UPA Lanaudière	Stéphane Dignard Président Recrutement intégral	Vacant
Patricia Rivest Présidente Conseil central de Lanaudière (CSN)	Patrik Gamache Directeur corporatif – Ressources Humaines Groupe ADF inc.	Vacant

Membres représentant la main-d'œuvre	Membres représentant les entreprises	Membres représentant le milieu de la formation et le milieu communautaire
Vacant	Jade Poitras-Bessette Directrice générale Chambre de commerce du Grand Joliette	
Membre responsable du développement régional	Membre représentant le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	
Pascale Lapointe-Manseau Directrice générale Lanaudière Économique	Vicki Jung Directrice générale Services Québec Lanaudière	

Membres non votants :

Membre désigné par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	Membre désigné par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière	Membre désigné par le ministère de l'Économie et de l'Innovation et de l'Énergie
Lina Gutierrez Directrice régionale Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière	Clément Comtois Directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière	Marie Morissette Directrice territoriale Direction territoriale de la Capitale-Nationale, de la Mauricie et de Lanaudière
Membre désigné par le ministère de l'Éducation	Membre désigné par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	
Richard Bernier Conseiller aux partenariats et à la concertation régionale de Lanaudière	Marilyn Emond Directrice régionale de Lanaudière Directrice régionale de la Côte-Nord par intérim	

Membre désigné par le ministère de l'Enseignement supérieur	Membre désigné par la Commission de la construction du Québec	
Chantal Brochu Conseillère régionale – Lanaudière, Laval et Laurentides Ministère de l'Enseignement supérieur	Philippe Gagnon Chef de section – Relations avec les partenaires et la clientèle Commission de la construction du Québec	

